

COMPÉTITIONS PROFESSIONNELLES À HUIS CLOS

CSO DE PRINTEMPS

1 et 2 Mai 2021

[Mise à jour au 20 avril 2021]

Protocole FFE Rhino ICI :

https://docs.google.com/document/d/e/2PACX-1vSoP5qr8qY098_zgcfstplUW5NqGDQ2SM8iF8CRr9_oES7LaDWv5dJFPB_qBOr8c6Em64aRnTySCZdB/pub

PROTOCOLE D'ACCUEIL ET RÈGLES SANITAIRES

Dans ce contexte sanitaire délicat, afin de garantir la sécurité de tous et de répondre aux mesures sanitaires gouvernementales, un protocole d'accueil est mis en place pour permettre l'organisation des événements équestres professionnels et de maintenir le sport professionnel.

Merci à tous d'en prendre connaissance et de le respecter scrupuleusement en adoptant un comportement responsable.

En amont du Grand National, toutes les règles seront rappelées régulièrement sur nos réseaux sociaux et notre site internet. Pensez à vérifier régulièrement ces consignes qui peuvent être amenées à évoluer au jour le jour en fonction de la situation sanitaire.

DROIT DE PARTICIPATION :

Compétition à huis clos professionnel : Compétition se déroulant en la seule présence des compétiteurs autorisés et des personnes accréditées nécessaires au bon déroulement de la compétition, à l'exclusion de tout autre public.

Compétiteurs autorisés :

- **Sportifs de haut niveau** (Elite, Senior, Relève, Collectif national et Espoir), inscrits sur les listes ministérielles
- **Sportifs en situation professionnelle** pouvant justifier de leur activité à l'aide d'une attestation MSA, extrait Kbis, justificatif SIREN avec SIRET et code APE, ou attestation d'employeur pour les cavaliers salariés et les soigneurs des chevaux ; documents à envoyer à orga.schp@gmail.com le vendredi **23 avril au plus tard**.

Sans ces documents, les cavaliers ne seront pas autorisés à concourir et aucun remboursement des engagements et du montant des boxes ne sera effectué.

Personnes accréditées :

- **Les accompagnateurs :** Ils seront acceptés sous la responsabilité du cavalier engagé ou qu'ils accompagnent. Il ne peut s'agir que de propriétaires des chevaux ou de l'encadrement technique ou des grooms.

1 seul accompagnateur par cheval autorisé → Merci de remplir le Google Forms

- **Les parents de mineurs** sportifs de haut niveau engagés dans une épreuve pourront bénéficier d'une accréditation supplémentaire.

ARRIVÉE SUR LE SITE

Afin de limiter l'attente et la concentration de personnes au poste d'accueil (entrée Périgueux), il est recommandé de prendre connaissance en amont de votre venue, du plan de site, de vos numéros de boxes et des accès parking.

Obligation de se présenter au poste d'accueil pour retirer les dossards et les bracelets de contrôle (1 cavalier + 1/cheval) qui donneront accès au site. **Aucun accès ne sera autorisé sans présentation du bracelet correctement fixé au poignet.**

Prise de température pour toutes les personnes qui entrent sur le site

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Conformément au décret n°2020-860 article 27, depuis le 20 juillet, le port du masque est obligatoire sur l'ensemble du site, excepté pour les cavaliers lorsqu'ils sont à cheval. Ceci en complément des gestes barrières et des mesures de distanciation. L'entrée sur le site ne sera pas autorisée sans masque.

Les officiels de compétition et l'équipe d'organisation veilleront également au strict respect de ces mesures. Toute personne ne respectant pas le port du masque se verra reconduire à l'extérieur du site et interdire l'accès.

Aucun cavalier ne pourra rentrer sans masque sur la piste pour la reconnaissance du parcours. *De façon générale, sur l'ensemble du site en cas de refus du port du masque, le jury pourra exclure un cavalier de la compétition.*

Toutes les personnes à pied devront porter le masque et veiller à respecter la distanciation, notamment à côté des obstacles d'échauffement. Le commissaire au paddock sera garant de ces mesures.

PRÉSENCE SUR SITE

Sur l'ensemble du site du Puy Marmont, nous vous demandons de respecter les distanciations et règles sanitaires en vigueur.

Du Gel hydroalcoolique sera à votre disposition en différents points des sites. N'hésitez pas également à utiliser les différents points d'eau avec du savon pour vous laver les mains régulièrement. Il sera impératif de respecter les affichages et différentes consignes mis en place sur le site. Les sanitaires seront nettoyés régulièrement tout au long des journées de compétition. Aucune remise des prix.

A la fin des épreuves, nous vous demandons de quitter le site au plus vite.

INFORMATIONS, LISTES DE DEPART ET RESULTATS, ADMINISTRATIF CONCOURS

Pas de secrétariat de concours : retrait des dossards aux postes d'accueil

Afin de limiter au maximum les déplacements et les rassemblements, l'ensemble des informations liées aux compétitions sera mis en ligne très régulièrement sur notre site internet et sur les réseaux sociaux.

Toutes les informations, horaires et résultats seront disponibles sur le site www.pompadour-equestre.com.

Toutes les start-lists, résultats et plans de cross seront disponibles en ligne. Aucune distribution papier.

Les changements de monte, de cheval, forfaits, se feront exclusivement par mail ou téléphone (06 75 88 42 35) auprès de **l'organisateur** (orga.schp@gmail.com) au plus tard 30 minutes avant le début de l'épreuve concernée. Passé ce délai, aucun changement ne sera pris en compte.

Aucun aménagement d'horaire de passage possible.

ZONES DE BOXES

Dans les zones de boxes, chaque cavalier devra scrupuleusement respecter les numéros de boxes qui lui auront été attribués et éviter les déplacements inutiles. Pensez à prévoir chacun votre matériel, aucun échange de matériel ne doit être réalisé.

Rappel : les boxes catégorie II ne sont pas équipés d'abreuvoirs. Pensez à prévoir vos seaux individuels.

RESTAURATION

Pendant le concours, la vente à emporter uniquement sera autorisée, auprès du traiteur Donzeau et de la buvette SCHP (tente de restauration). Merci de respecter le sens de circulation et de ne pas stationner dans ces espaces.

Merci également de cette période pour respecter notre site et notre planète, pensez à jeter vos emballages masques et gants usagés dans les poubelles et containers présents sur l'ensemble du site.

RESPONSABILITE

La propagation du virus dépend de la responsabilité de chacun et de l'attention portée à respecter l'ensemble des mesures sanitaires

Chacun est responsable de :

- Ne pas rejoindre le terrain de compétition s'il pense présenter des symptômes du Covid

Dans les semaines suivant la compétition, prévenir en urgence l'organisateur du Grand National de Pompadour si

- Vous vous révéliez positif au Covid
- Vous êtes susceptible d'avoir été en contact avec d'autres personnes pendant la période d'incubation de la maladie

Le respect de l'ensemble de ces mesures permettra la sécurité de tous et la poursuite des compétitions équestres professionnelles.

Merci à tous pour votre implication et pour le respect de ces règles indispensables

Au plaisir de vous accueillir à Pompadour, bon concours à tous !